Publication site axe 4

Axe 4 : Libérer les initiatives et les énergies

Pour parvenir à atteindre nos objectifs, nous devons nous mobiliser afin que chaque acteur de l'académie soit en mesure d'être proactif dans ses fonctions. Cela passe par une culture partagée, par un regard plus attentif sur les progressions de chacun et par une dynamisation des pratiques d'innovation, fondée sur la recherche.

Priorité 10 : Développer la culture de l'autonomie

L'accès à l'autonomie est indispensable à l'engagement et au progrès professionnel. Une nouvelle culture est à construire où chaque personnel permettra à l'autre de construire son autonomie en s'appuyant sur la confiance et l'accompagnement.

- Objectif 10.1 : Développer une culture fondée sur la confiance et la coopération avec les parents et les partenaires
- Objectif 10.2 : Développer le sentiment d'appartenance à une communauté de travail et les collaborations inter catégorielles
- Objectif 10.3 : Accompagner et favoriser l'autonomie des équipes des unités d'enseignement

Priorité 11 : Développer les compétences et la motivation de chacun tout au long de la vie

La formation des personnels est un levier fort de l'Education nationale qui n'aura de sens que si elle s'accompagne de la motivation des acteurs. L'académie de Dijon s'engage à adapter les formations aux réels besoins, à reconnaître et à valoriser les compétences de chacun tout au long de la carrière.

- Objectif 11.1 : Faire prendre conscience à chacun de ses facteurs de motivation et des moyens de les développer
- Objectif 11.2 : Former les personnels pour permettre un développement professionnel et l'atteinte des objectifs
- Objectif 11.3 : Valoriser les réalisations et les potentiels de chacun

Priorité 12 : Transformer l'académie en communauté apprenante

L'académie apprenante est la garantie de s'enrichir des expériences des uns et des autres. Chaque enseignant est encouragé à devenir « un praticien chercheur » en s'appuyant sur les résultats de la recherche et sur les apports des collègues. L'implication des partenaires sera recherchée pour que tous les territoires deviennent également apprenants.

- Objectif 12.1 : Transformer chaque enseignant en praticien chercheur
- Objectif 12.2 : Déployer avec les partenaires toute forme d'intelligence collective afin de libérer les initiatives innovantes portées par la recherche de progrès
- Objectif 12.3 : Diffuser les pratiques d'innovation, les soutenir et les mutualiser